



Chères Sénonaises, chers Sénonais,

Nous vivons une situation inédite frappée du double sceau de la sauvagerie et de la pandémie. Un contexte extrême où la maladie et la violence se conjuguent dans une menace qui frappe sans discernement et avec une force sans cesse croissante.

Depuis jeudi, nous sommes donc sous le coup d'un double état d'urgence. **Celui lié à l'urgence sanitaire** et, à la demande de l'Etat, de maintenir l'activité administrative, et celui lié au plus haut degré du plan Vigipirate, **l'état d'urgence attentat** à la suite du triple homicide perpétré à Nice.

Dès les annonces faites par le Président de la République de la mise en place d'un nouveau confinement sur l'ensemble du territoire, les élus et les services de la collectivité se sont organisés pour assurer la

continuité du service public et répondre à la demande de l'Etat de laisser ouverts les guichets afin que l'économie et la vie du pays puissent continuer à fonctionner.

Dans le cadre de ce soutien, notamment au secteur du Bâtiment Travaux Publics, les services poursuivront la conduite du programme de travaux et **les autorisations d'urbanisme, de stationnement et d'échafaudage continueront à être délivrées** pour permettre aux professionnels de maintenir leur activité.

Cependant, afin de limiter la propagation du virus, les spectacles au théâtre municipal et à la Scène, au sein de nos musée, médiathèque et bibliothèque sont annulés jusqu'à la sortie du confinement. Des services, type « drive », sont en cours de déploiement, notamment pour le prêt de livres.

De la même façon, les équipements sportifs sont également fermés sauf pour les publics scolaires.

Nous maintenons l'accueil en crèches, haltes-garderies et centres aérés du mercredi afin de permettre aux Sénonaises et Sénonais de continuer à se rendre au travail. Afin d'**accompagner l'Education Nationale dans ses missions**, les services de restauration scolaire, du périscolaire et d'aide aux devoirs dans les centres sociaux sont maintenus et s'organisent pour répondre aux exigences de distanciation et de lutte contre la propagation du virus.

Nous avons pris les précautions nécessaires pour le maintien des marchés alimentaires place de la République et place des Champs-Plaisants. Concernant les marchés de Noël, les conditions ne seront pas remplies pour leur organisation. Nous travaillons cependant à **garder l'aspect festif des fêtes de Noël** avec l'installation du sapin et la mise en place d'animations inédites.

Face à la **menace terroriste**, avec les services et les élus, nous avons pris la décision de rendre possible l'accès aux services uniquement sur rendez-vous.

Le niveau « urgence attentat » implique de nombreuses mesures et surtout la mobilisation exceptionnelle de moyens.

Aussi allons-nous renforcer la surveillance aux abords des structures exposées en réorientant **l'action de notre Police Municipale et en s'assurant d'une collaboration accrue avec la Police Nationale**. Notre vigilance doit à nouveau monter d'un cran et les consignes, tant sanitaires que de sécurité, doivent être impérativement, et plus que jamais, suivies et respectées. Nous travaillons d'ailleurs en étroite collaboration et quasi quotidiennement avec les services préfectoraux afin de faire un point sur la situation et relayer les consignes de l'Etat le plus rapidement possible.

Je tiens à vous assurer de la **mobilisation de l'administration territoriale** qui, forte de l'expérience acquise lors du dernier confinement, est en capacité de maintenir l'activité des services malgré des conditions de travail dégradées et – comme pour toute entreprise - l'augmentation de l'absentéisme lié à la situation sanitaire. Je compte sur votre compréhension, les agents territoriaux sont impliqués et investis des valeurs de la fonction publique : **l'intérêt général, la continuité du service public, l'égalité de traitement et la neutralité**.

Nous avons également **réactivé la plateforme de bienveillance citoyenne** qui permet de venir en aide aux personnes isolées et les plus démunies. Et j'en appelle à chacun pour veiller sur ces personnes fragilisées.

Afin de répondre de façon plus générale à vos demandes, le **standard de la collectivité est renforcé**. En outre, des médiateurs numériques pourront vous **accompagner à distance par téléphone dans vos démarches Internet**.

Enfin, nous renforcerons la fréquence de nos informations sur les différents supports de communication (panneaux lumineux et site internet) gérés par la Ville. Je vous invite d'ailleurs à vous abonner à la newsletter de la Ville pour être rapidement tenus au courant des nouvelles mesures qui ne manqueront pas d'être prises.

C'est tous ensemble que
nous tiendrons à bout de
ces temps difficiles ...
Prenez soin de vous!

Marie-Louise Fort

Marie-Louise Fort
Chevalier de la Légion d'honneur
Maire de Sens
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Sénonais